

Assemblée générale ordinaire Touring Plongée Mulhouse 4 février 2022

Rapport financier 2020/2021
Thierry Adloff, trésorier



Touring Plongée Mulhouse
Association loi 1908

Compte de résultat 2020-2021

Exercice comptable
du 30 septembre 2020
au 30 septembre 2021

Le compte de résultat présente l'ensemble des mouvements sur un exercice comptable.

Cette année il a été décidé en comité directeur de conserver une clôture au 30 septembre.

Mais l'an prochain la clôture sera avancée au 31 août, plus proche de la saison sportive et de la prise des licences.

Il y a en effet un certain nombre d'adhésions et de prises de licence durant le mois de septembre qui concernent la saison suivante.

Et cela demande plus de traitement comptable pour attribuer chaque exercice ce qui le concerne.

Compte de résultat 2020-2021 (du 01/10/20 au 30/09/21)

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
+ Club	18 937 €	13 405 €	5 532 €
+ Apnée	1 254 €	751 €	503 €
+ Hockey subaquatique	700 €	320 €	380 €
+ Jeunes	1 576 €	1 381 €	195 €
+ Plongée	726 €	1 222 €	- 497 €
Total général	23 193 €	17 080 €	6 114 €



Introduction

Cette diapositive montre tous les mouvements comptables qui ont eu lieu entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

Les recettes et dépenses sont détaillées pour l'association et les différentes commissions.

Les différents blocs seront vus en détail dans les diapos suivantes.

Cette année a été fortement marquée par l'épidémie de Covid-19.

Elle n'est que peu représentative d'une année normale.

Le résultat de l'exercice ressort à 6114 €, après un exercice fortement bénéficiaire la saison passée pour les mêmes raisons (16.410 €)

Ce résultat permettra d'absorber les réductions Covid accordées cette saison à ceux qui ont réadhérés, ainsi que de renouveler une partie des équipements.

Nous avons en effet déposer un dossier Inv'Est auprès de la Région Grand Est pour l'achat de différents équipements et nous avons reçu avant Noël une subvention de 6745€ couvrant 80% d'un investissement demandé de 8557€. Il faudra compléter à hauteur de 20% soit 1711€. Et compléter sur fond propre si nécessaire.

Compte de résultat 2020-2021 – Club

Association & commissions	IT	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
Club		18 937 €	13 405 €	5 532 €
Inscription		15 359 €	6 907 €	8 452 €
Cotisation		7 614 €		7 614 €
Plongée		3 114 €		3 114 €
Apnée		1 893 €		1 893 €
Hockey sub		832 €		832 €
Jeunes ext		641 €		641 €
Jeunes		499 €		499 €
Palmage		499 €		499 €
Piscine		136 €		136 €
Formation		949 €		949 €
Plongée		787 €		787 €
Apnée		162 €		162 €
Licence		4 831 €	4 823 €	7 €
Assurance		1 738 €	1 772 €	- 34 €
Carte de niveau		228 €	312 €	- 84 €
Subvention		650 €		650 €
Ville de Mulhouse 20/21		350 €		350 €
CEA		300 €		300 €
Don		300 €		300 €
Intérêt Livret Bleu		202 €		202 €

Association & commissions	IT	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
Club		18 937 €	13 405 €	5 532 €
Local			1 181 €	- 1 181 €
Gaz			800 €	- 800 €
Entretien chaudière			159 €	- 159 €
Loyer annuel			87 €	- 87 €
Service des eaux			86 €	- 86 €
Vérification extincteurs			49 €	- 49 €
Frais administratifs			618 €	- 618 €
FROG		752 €	1 270 €	- 518 €
Formation		100 €	560 €	- 460 €
Assurance			458 €	- 458 €
Achat divers			421 €	- 421 €
Compresseur		1 500 €	1 716 €	- 216 €
Frais divers			125 €	- 125 €
FFESSM CR Est			80 €	- 80 €
Cotisation			70 €	- 70 €



Détail vie associative

Côté recettes, les inscriptions sont scindées en cotisations, ressource principale de l'association, et en part assurances et licences où le TPM ne joue qu'un rôle d'intermédiaire. Le petit déséquilibre des assurances est dû à un reliquat de l'exercice précédent.

Celui des cartes de niveaux est dû au fait que le paiement est enregistré lors de l'inscription mais que l'achat de la carte n'est effectué auprès de la FFESSM qu'une fois le niveau validé, souvent lors de l'exercice comptable suivant.

Après les cotisations, la 2^e ressources du TPM est constituée des formations dispensées bénévolement par les cadres.

Il faut ajouter aux recettes une subvention de fonctionnement de la Ville de Mulhouse de 500€, mais dont 150€ d'avance avaient été comptabilisés sur l'exercice précédent.

La subvention de la collectivité européenne d'Alsace a permis de financer la formation Sport Santé que l'on retrouve côté dépenses.

Il y a enfin 202 € d'intérêts du livret bleu et quelques locations (local et blocs).

Côté dépenses on trouve les frais du local pour 1181€. Le montant est réduit par rapport à une année normale essentiellement à cause des frais de chauffage réduits pour cause de Covid et une moindre utilisation du local (réunions, formations...).

Puis on trouve des frais administratif (frais bancaires, papeterie, etc...) pour 618€. Une négociation avec le Crédit Mutuel permettra de réduire les frais bancaire de moitié pour 2022.

Concernant les plongées à la Gravière du Fort (FROG) la participation des membres a vocation de couvrir l'essentiel des factures. L'écart de 518€ à la charge du club s'explique par la prise en charge des plongées des cadres par le TPM mais surtout par un reliquat de plongées de l'été 2020 qui auraient du être comptabilisé sur l'exercice précédent, et cela

pour un montant de 422 €. La cotisation 2020 a également été payé sur cet exercice. Outre la formation sport santé il y a eu 100€ de participation du TPM à 2 formations IE apnée, le club encourageant ses membres à se former et à encadrer. Les 100€ de recettes sont une aide du Codep pour cette formation IE.

La suite des dépenses inclus l'assurance dommage et responsabilité civile des encadrants pour 458€, divers achats pour 421€ (produits d'entretien, 8 masques bouche à nez...) et quelques dépenses complémentaires.

La fin de l'installation du compresseur a été quasiment couverte par la vente de l'ancien compresseur.

Au final les dépenses de fonctionnement de l'association s'élèvent à 3500€ environ (hors commissions/assurances/licences et dépenses exceptionnelles liées à l'installation du nouveau compresseur),

Mais sur une années hors pandémie avec l'augmentation de l'activité et du prix du gaz il faudrait plutôt prévoir 4000 à 4500€.

Compte de résultat 2020-2021 – Commission jeunes

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
▣ Jeunes	1 576 €	1 381 €	195 €
▣ Prestation	200 €		200 €
⊕ Aventure Glisse	200 €		200 €
▣ Subvention	136 €		136 €
⊕ CEA	136 €		136 €
⊕ Stage détection équipe de France	1 240 €	1 381 € -	141 €
Total général	1 576 €	1 381 €	195 €



Détail vie associative – Commission jeune

Une saison presque blanche côté compétition.

Pour les Jeunes, les recettes ont été produites par la prestation Planète Glisse pour 200€ et auprès de la CEA pour l'aide aux jeunes justement.

Une stage de détection pour l'équipe de France a eu lieu à la Rochelle début septembre 2021. Le bilan en est presque neutre grâce à une participation de 1000€ de la FFESSM CR Est.

Le résultat de la commission Jeunes s'établit ainsi à 195€.

Compte de résultat 2020-2021 – Commission hockey subaquatique

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
Hockey subaquatique	700 €	320 €	380 €
Subvention	500 €		500 €
+ Ville de Mulhouse 20/21	500 €		500 €
Prestation	200 €		200 €
+ Aventure Glisse	200 €		200 €
Achat matériel		140 € -	140 €
Logiciel		180 € -	180 €
Total général	700 €	320 €	380 €



Détail vie associative – Commission Hockey Subaquatique

Une saison presque blanche côté compétition.

Pour la commission Hockey Subaquatique, on trouve 500€ de subvention de la ville de Mulhouse (1/3 de la subvention globale de fonctionnement du TPM), ainsi que 200€ pour la prestation Planète Glisse,

Côté dépenses on a un nouveau chariot de transport du matériel et une licence annuel du logiciel de planification des entraînements.

Le résultat de la commission Hockey Subaquatique s'établit à 380€.

Compte de résultat 2020-2021 – Commission apnée & Cétacé

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
▣ Apnée	1 254 €	751 €	503 €
▣ Subvention	843 €	300 €	543 €
⊕ Ville de Mulhouse	800 €	300 €	500 €
⊕ CEA	43 €		43 €
▣ Inscription	378 €		378 €
⊕ Apnée Cétacé	378 €		378 €
⊕ Vente matériel	33 €		33 €
⊕ Achat matériel		76 € -	76 €
▣ Formation		375 € -	375 €
⊕ Participation stage		375 € -	375 €
Total général	1 254 €	751 €	503 €



Détail vie associative – Commission apnée et Cétacé

Une saison blanche sans compétition.

Côté recettes on trouve 800€ de subvention de la ville de Mulhouse.

Elle inclut 500€ de fonctionnement, soit le tiers de la subvention globale de fonctionnement du TPM, et de 300€ d'aide aux sportifs, intégralement reversés aux sportifs concernés.

Puis 43€ de la CEA pour l'aide aux jeunes. Et 378 € d'inscription au pôle compétition du Cétacé.

On ajoute enfin quelques ventes de bonnets et serviettes.

Cela a permis de financer pour 76€ d'achat de matériel et de prendre en charge une partie de la formation des apnéistes à la compensation qui se déroule depuis l'automne dernier pour un montant de 5x75€.

Compte de résultat 2020-2021 – Commission technique (plongée)

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
▣ Plongée	726 €	1 222 €	- 497 €
▣ Prestation	400 €		400 €
⊕ Aventure Glisse	400 €		400 €
⊕ TIV	255 €		255 €
▣ Subvention	71 €		71 €
⊕ CEA	71 €		71 €
⊕ Achat matériel		536 €	- 536 €
⊕ Révision		687 €	- 687 €
Total général	726 €	1 222 €	- 497 €



Détail vie associative – Commission technique (plongée)

À la suite de l'exercice précédent, les comptes de la commission technique sont également séparés de celle du club.

Côté recettes on a 400€ pour la prestation Planète Glisse.

On trouve également les recettes des atelier TIV, sachant qu'il n'y a pas eu de dépenses en face, les stocks de joints et boutons étant suffisants.

On trouve également une subvention de la CEA pour les jeunes plongeurs.

Côté dépenses on enregistre 536€ d'achat de matériel (essentiellement des remplacement de flexibles) et 687 € de révision de matériel (requalification de bouteilles, révision de détendeurs et manomètres, remplacement de flexibles).

Le résultat ressort à -497 €.

Bilan au 30 septembre 2021

Bilan au 30 septembre 2021 – Global associatif

Bilan au 30 septembre 2021 - Fin de l'exercice 2020-2021					
Actif	30/09/21	30/09/20	Passif	30/09/21	30/09/20
Livret Bleu	47 156 €	12 615 €	Report résultats antérieurs	42 746 €	26 336 €
Compte bancaire courant	2 107 €	29 953 €	Résultat 2020/2021 (19/20)	6 114 €	16 410 €
Caisse	102 €	178 €	RcA - Inscriptions 21/22	660 €	
Assurance 21/22 payées	56 €		CàP - Dépenses fin 09/21	1 150 €	
Chèques à encaisser	470 €		CàP - Frog	222 €	
Créances CT : FFESSM stage	1 000 €				
Total	50 891 €	42 746 €		50 891 €	42 746 €

CT : court-terme

RcA : recettes constatées d'avance

CàP : charges à payer



Introduction

Le bilan est une photographie de la situation comptable en fin d'exercice, le 30 septembre 2021.

Total

Le total du bilan augmente de près de 8000€, essentiellement dû au résultat de l'exercice, ainsi qu'à cette dernière clôture en date du 30 septembre, qui inclus pas mal d'en-cours. Il s'établit à près de 51.000 €.

Passif « d'où vient l'argent »

RcA - Inscriptions 21/22 : recettes constatées d'avance des inscriptions 2021/2022 déjà enregistrées sur le compte

CàP - Dépenses fin 09/21 : charges à payer = dépenses de toute fin septembre payées début octobre dont :

429 € de révision des detendeurs

397 € de facture de licences 2020/2021 et cartes de brevet de la FFESSM

180 € du logiciel de planification des entraînements hockey subaquatique

75 € de stage compensation (il manquait un RIB)

69 € de cartouche d'encre

CàP - Frog : charges à payer = facture du 28/11 concernant des plongées entre août et septembre 2021.

Actif = « à quoi il sert »

Livret bleu : relevé bancaire papier du 5 octobre. Il n'y a pas eu de mouvement sur le compte entre le 30 septembre et le 5 octobre.

Compte bancaire courant : du relevé informatique en date du 30/09/2021, conforme au relevé bancaire papier du 5 octobre où l'on a déduit les opérations survenues entre le 1er et le 5 octobre.

Caisse : comptage vérifié le 15/09/2021, et pas de mouvement avant le 30/09/21.

Assurance 20/21 déjà payées = bordereaux Lafont d'assurance individuelle de la saison 2021/2022 déjà payés par virement bancaire.

Chèques à encaisser : inscriptions par chèques de mars 2021 et encaissés très tardivement début octobre.

Créance de court-terme - FFESSM stage : participation de la FFESSM CR Est au stage de détection équipe de France, viré sur le compte le 1er décembre 2021.

Le montant de 51 k€ sur les comptes comprend une trésorerie suffisante pour pouvoir faire face à des coups durs (remplacement de matériel) ou envisager des investissements importants.

Cette trésorerie est le cumul des résultats passés. C'est le fond associatif.

Bilan au 30 septembre 2021 – Fond associatif par commission & club

ANNÉES	APNÉE		CÉTACÉ		HOCKEY		JEUNES		PLONGÉE		CLUB		TOTAL	
	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé
2010/2011	1 405 €	1 405 €			-169 €	-169 €				0 €	2 370 €	24 415 €	3 606 €	25 651 €
2011/2012	-166 €	1 239 €			999 €	830 €				0 €	-844 €	23 571 €	-11 €	25 640 €
2012/2013	629 €	1 868 €			-1 780 €	-950 €				0 €	-4 635 €	18 936 €	-5 786 €	19 854 €
2013/2014	112 €	1 980 €			-192 €	-1 142 €				0 €	4 442 €	23 378 €	4 362 €	24 216 €
2014/2015	1 795 €	3 775 €	1 212 €	1 212 €	-423 €	-1 565 €				0 €	-2 229 €	21 149 €	355 €	24 571 €
2015/2016	-19 €	3 756 €	860 €	2 072 €	798 €	-767 €	-1 211 €	-1 211 €		0 €	-14 990 €	6 160 €	-14 562 €	10 010 €
2016/2017	600 €	4 356 €	772 €	2 844 €	1 450 €	683 €	3 023 €	1 812 €		0 €	3 211 €	9 370 €	9 056 €	19 065 €
2017/2018	817 €	5 173 €	35 €	2 879 €	-2 008 €	-1 325 €	-2 539 €	-727 €		0 €	390 €	9 760 €	-3 305 €	15 760 €
2018/2019	3 144 €	8 318 €	96 €	2 975 €	1 559 €	234 €	-751 €	-1 478 €		0 €	6 527 €	16 287 €	10 575 €	26 336 €
2019/2020	1 695 €	10 013 €	629 €	3 604 €	2 698 €	2 932 €	2 160 €	682 €	-1 590 €	-1 590 €	9 229 €	27 106 €	16 410 €	42 746 €
2020/2021	503 €	10 516 €		3 604 €	380 €	3 312 €	195 €	877 €	-497 €	-2 087 €	5 532 €	32 638 €	6 114 €	48 860 €



Ce tableau présente la répartition du fond associatif par commission et pour le club. Il reprends les bilans successifs présentés et votés aux AG ordinaires passées. Les commissions apnée (incluant le Cétacé), hockey subaquatique et jeunes ont des réserves suffisantes pour poursuivre sereinement leur pratique sportive.

Budget 2021/2022

Budget 2021-2022

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Rec. - Dép.
Club	15 250 €	12 538 €	2 712 €
Cotisations	7 500 €		7 500 €
Réduction Covid		2 000 €	- 2 000 €
Licences et assurances	6 500 €	6 500 €	- €
Subvention Ville de Mulhouse/CEA	650 €		650 €
Don	350 €		350 €
Intérêt Livret Bleu	250 €		250 €
Local		1 500 €	- 1 500 €
Frais administratifs		750 €	- 750 €
Achat divers		500 €	- 500 €
Frais divers		400 €	- 400 €
Formation		400 €	- 400 €
Assurance		488 €	- 488 €
Affectation à définir en CD	6 845 €	10 660 €	- 3 815 €
Subvention Inv'Est	6 845 €	6 845 €	- €
Complément Inv'Est		1 711 €	- 1 711 €
Achat non Inv'Est (Go Pro)		2 104 €	- 2 104 €
Plongée	3 670 €	2 260 €	1 410 €
Jeunes	4 950 €	6 971 €	- 2 021 €
Apnée	3 400 €	4 519 €	- 1 119 €
Hockey subaquatique	2 550 €	3 650 €	- 1 100 €
Total général	36 665 €	40 598 €	- 3 933 €



Le budget de fonctionnement est similaire à celui de la saison écoulée, mais en tenant compte de l'augmentation du prix du gaz.

Il intègre 2000€ de réduction Covid pour les membres qui sont restés fidèles la saison passée amputée d'une bonne partie de ses activités. Leur cotisation de cette saison bénéficie d'une réduction de 20 et 30 € pour les cadres.

La répartition de la subvention Inv'Est de la Région Grand Est n'a pas encore été discutée en Comité Directeur. C'est pour cela qu'elle est isolée dans ce budget prévisionnel.

Les commissions jeunes, hockey subaquatique et apnée reprennent le chemin des compétitions avec un calendrier chargé.

Les déficits annoncés seront compensés par les résultats accumulés en période de pandémie.

La commission plongée prévoit un budget bénéficiaire, permettant de combler une partie du déficit accumulé.

Le budget global fait apparaître un déficit prévisionnel de 4000 € environ. Il fait suite à 2 années de forts bénéfices due à la pandémie de Covid.

L'association est à but non lucratif et a vocation à rester à l'équilibre.

Néanmoins le fond associatif, fruit de la bonne gestion des années passées, permet d'avoir une trésorerie suffisante pour envisager l'avenir avec sérénité.